

45% des Belges ne trient pas systématiquement leur poubelle de salle de bain, très souvent par ignorance...

Le site trionsenbeaute.be explique comment trier les emballages de produits d'hygiène et de beauté.

Bruxelles, le 16 juillet – L'Oréal Belgilux, en partenariat avec Fost Plus, a créé « trionsenbeaute.be ». Ce nouveau site est destiné à sensibiliser les consommateurs/trices belges au tri des emballages des produits d'hygiène et de beauté, car ces emballages échappent trop souvent au circuit de l'économie circulaire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de développement durable du groupe « L'Oréal for the Future » lancé en juin dernier avec de nouveaux objectifs très ambitieux à l'horizon 2030.

Aujourd'hui encore, 45% des Belges ne trient pas systématiquement leurs produits d'hygiène et de beauté (gel douche, shampooings, soins cheveux, déodorant, soin de la peau, parfum...). C'est ce que révèle une étude lancée par L'Oréal et réalisée par Listen auprès de 500 personnes en juin dernier. Ils et elles - car 52% des non-trieurs sont des femmes - expliquent leur comportement par leur hésitation quant à la poubelle à utiliser. L'incertitude constitue ainsi la principale raison de ne pas trier les déchets liés aux produits utilisés dans la salle de bain, alors qu'un utilisateur correctement informé du sort à réserver à ses flacons et pots vides sera plus enclin à trier systématiquement.

« 79% des consommateurs habitués à trier déclarent savoir comment dispatcher leurs emballages vides entre les différentes poubelles. Chez L'Oréal, nous sommes depuis des années sensibles à la gestion des déchets. L'usine de Libramont en Belgique est d'ailleurs une usine zéro déchet : nous avons travaillé nos process en interne, géré nos déchets avec nos fournisseurs et nous voulons maintenant sensibiliser nos consommateurs/consommatrices à trier la poubelle de leur salle de bain », explique Brigitte Bekaert, directrice du développement durable de L'Oréal Belgilux.

Au mois de juin, le Groupe L'Oréal présentait son nouveau programme de développement durable avec des objectifs très ambitieux à l'horizon 2030 : « L'Oréal for the Future ». Sensible aux défis environnementaux et sociétaux toujours plus pressants, L'Oréal entend encore accélérer sa transformation en matière de développement durable et d'inclusion. L'Oréal Belgilux souscrit à ces ambitions avec entre autre ce site « Trions en Beauté » développé en collaboration avec Fost Plus, l'organisation responsable de la collecte, du tri et du recyclage des emballages ménagers en Belgique, afin qu'il soit parfaitement adapté aux consignes de tri belges pour garantir un recyclage optimal.

« Les produits d'hygiène et soins représentent 4% des emballages mis sur le marché belge, soit 31.000 tonnes. Un bon geste de tri de la part du consommateur assure que ces matériaux précieux restent dans la chaîne circulaire et soient recyclés en de nouveaux produits voire emballages. », ajoute Mik Van Gaever, COO chez Fost Plus.



Trier est bien plus qu'un simple automatisme, c'est aussi un acte citoyen.

Un exemple chiffré permet de mesurer l'impact des emballages des produits utilisés dans la salle de bains.

Les produits capillaires sont les produits d'hygiène et de beauté les plus systématiquement triés par les consommateurs. Si l'on encourage 10 personnes à trier leurs flacons de shampooing vides pendant un an, on contribue à économiser **1,65 kilos de plastique**. De plus, si chacune de ces 10 personnes encourage à son tour 10 autres personnes à trier leurs flacons de shampooing pendant la même période, on contribue à économiser **16,5 kilos de plastique**.

A l'échelle du groupe, L'Oréal s'est engagé à réduire l'empreinte de l'emballage de ses produits, nouveaux ou renouvelés, selon la politique des 3R, c'est-à-dire :

- **Respecter** l'environnement
En 2019, 100% du papier utilisé pour les notices et 99,9% du carton des étuis provenaient de forêts gérées de façon responsable et respectueuse de la biodiversité.
- **Réduire** l'emballage en volume et en poids
Entre 2008 et 2019, 5.592 tonnes de matériaux d'emballages ont été supprimés sur les emballages existants.
- **Remplacer** par des matériaux recyclés
En 2019, 13.204 tonnes de matériaux recyclés ont remplacé des matériaux vierges (soit +60% plastique PCR (Post Consumer Recycle) et +77% pour le plastique PET).

Associer l'ensemble de son écosystème (consommateurs, clients et fournisseurs) à ses engagements en matière de développement durable fait partie de la responsabilité du groupe L'Oréal. C'est pourquoi, si le geste final de tri revient aux consommateurs, le site « trionsenbeaute.be » constitue un outil précieux pour les aider à effectuer un tri systématique des emballages des produits présents dans leur salle de bain et ainsi poser un choix de consommation plus durable.

Pour bien trier, comment procéder ?

Les contenants de produits d'hygiène et de beauté sont divers et multiples. Quelques conseils ne sont donc pas inutiles pour bien aborder le tri :

- **Les flacons de vernis à ongles** : les flacons en verre transparent sans capuchons et sans applicateurs peuvent être déposés dans les bulles à verre. Les flacons doivent être entièrement vides, afin de ne pas perturber le processus de recyclage.
- **Les bouteilles et flacons de shampoing** : bouteilles et flacons en plastique entièrement vides doivent être déposés dans le sac bleu. Les emballages ainsi collectés seront ensuite triés par type de plastique afin d'être recyclés et de redevenir une matière première permettant de fabriquer de nouveaux emballages ou d'autres produits. Si le produit a été entièrement utilisé, il est inutile de rincer le flacon.
- **Les aérosols** : direction le sac bleu, aussi pour les aérosols cosmétiques complètement vides tels que les aérosols de mousse à raser ou de déodorant en spray. Leur recyclage est facile. Dans les centres de tri, un dispositif spécial sépare l'aluminium des autres matériaux. L'aluminium est ensuite fondu et renvoyé comme matière première dans le cycle de production d'emballage ou d'autres produits.
- **Les pots en verre ayant contenu des crèmes de soin visage, contour des yeux, ...** : les pots en verre transparent seront déposés dans les bulles à verre, tandis que les couvercles en métal seront les bienvenus dans le sac bleu.
- **Les flacons en verre ayant contenu du parfum, du fond de teint, du sérum, ...** : les flacons en verre transparent peuvent être déposés dans les bulles à verre après que le dispositif diffuseur a été retiré si possible. Pour assurer une qualité optimale du recyclage, il est important de bien séparer le verre coloré du verre non coloré dans les bulles à verre. Seul le verre non coloré peut être recyclé en nouveau verre incolore.

À propos de L'Oréal

Depuis plus de 100 ans, L'Oréal est dédié au métier de la beauté. Avec un portefeuille international de 36 marques diverses et complémentaires, le Groupe a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 29,87 milliards d'euros et compte 88 000 collaborateurs dans le monde. Leader mondial de la beauté, L'Oréal est présent dans tous les circuits de distribution: le marché de la grande consommation, les grands magasins, les pharmacies et parapharmacies, le travel retail, les boutiques de marque et le e-commerce.

L'Oréal s'appuie sur son excellence dans les domaines de la recherche et de l'innovation et ses 4 100 chercheurs pour répondre à toutes les aspirations de beauté dans le monde. À travers son programme « Sharing Beauty With All » L'Oréal a pris des engagements ambitieux en matière de développement durable tout au long de sa chaîne de valeur, à horizon 2020.

Pour plus d'information : <https://mediaroom.loreal.com/>

À propos de Fost Plus

Fost Plus asbl est chargée de la collecte sélective, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers en Belgique. Par nos activités de promotion, de coordination et de financement, nous donnons un sens concret à l'économie circulaire des emballages. Ainsi, nous recyclons chaque année plus de 90 % des emballages ménagers mis sur le marché grâce à une collecte efficace du verre, du papier-carton et des PMC.

La gestion des emballages a évolué résolument vers une gestion durable des matériaux. À cette fin, nous travaillons en étroite collaboration avec toutes les parties concernées : entreprises, fédérations, pouvoirs publics, communes et intercommunales, entreprises d'enlèvement, de tri et de recyclage, et citoyens. Fondée en 1994 à l'initiative des entreprises, l'asbl Fost Plus est active dans les trois régions. En accomplissant notre mission, nous contribuons aux objectifs européens en matière de gestion durable des déchets.

Pour plus d'information : www.fostplus.be

Contacts L'ORÉAL

L'Oréal Belgilux
Brigitte Bekaert
Tel. : +32 476 53 53 58
E-mail : brigitte.bekaert@loreal.com

Attachée de presse
Cathy Schoels
Tel. : +32 477 680 280
E-mail : cathy.schoels@gmail.com